

R03. RACINE (Linguistique)

Salem Chaker

► **To cite this version:**

Salem Chaker. R03. RACINE (Linguistique). Encyclopédie Berbère, Aix-en-Provence: IREMAM-MMSH, 2017, p. 6732-6745. hal-01773815

HAL Id: hal-01773815

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01773815>

Submitted on 23 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Salem CHAKER, *Encyclopédie berbère*, XL, Paris/Louvain, Editions Peeters, 2017, p. 6732-6745]

R03. RACINE (Linguistique)

Dans le champ des Études berbères, la notion de racine est de celles – fort nombreuses – qui se sont imposées progressivement, de manière peu explicite et peu argumentée, par voisinage avec les Études arabes et sémitiques entre la fin du XIX^e et les premières décennies du XX^e siècle. Cela était sans doute inévitable car la berbérologie était (et reste) d'un champ académique très restreint : les berbérisants ont plus emprunté leurs concepts aux domaines voisins qu'ils ne les ont créés. On interrogera ici cette notion à la lumière des données objectives, synchroniques, du berbère ; on en vérifiera la pertinence et l'étendue dans la réalité du fonctionnement de la langue actuelle.

Les origines de la notion de racine en berbère : des premiers descripteurs aux spécialistes de l'Université d'Alger : le poids du voisinage des Études arabes et sémitiques.

Les premiers travaux sur le berbère, et tout particulièrement sur son lexique, ignorent la notion de racine (Cf. Bounfour/Chaker/Lanfry 1995). Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tous les dictionnaires et glossaires, depuis celui de Venture de Paradis (publié en 1838 mais constitué avant 1789), en passant par le *Dictionnaire kabyle* de 1844, ceux de Creusat (1873), Olivier (1878), Huyghe (1896/1901) ou le travail consacré au touareg par Cid Kaoui (1894), sont organisés sur la base de l'ordre alphabétique strict et n'introduisent pas la notion de racine, pas même comme information annexe. On peut certes considérer qu'il s'agissait pour l'essentiel de travaux de collecte réalisés dans l'urgence, effectués par des militaires, explorateurs ou missionnaires, destinés à constituer les premières bases du savoir sur le berbère ; et que, dans un tel contexte, les formes lexicales se sont imposées aux collecteurs-descripteurs comme des unités isolées. C'est une explication possible, mais elle est certainement insuffisante car ces premiers auteurs étaient tous, sans exception, de solides arabisants, souvent même des professionnels de cette langue ; ce dont témoignent d'ailleurs leurs approches de la grammaire du berbère qui sont souvent strictement calquées sur celle de l'arabe classique, notamment pour ce qui est du système verbal et de la dérivation : le système dérivationnel du berbère y est très souvent décrit selon le modèle de celui de l'arabe classique (voir par ex. les grammaires kabyles de Hanoteau, Bensedira, Boulifa...) ! Au moins implicitement, la notion de racine n'est donc pas absente de leurs approches de la langue berbère, mais elle n'y constitue pas une notion pivot et ne sert pas de base à l'organisation du dictionnaire.

C'est à l'Université d'Alger, avec l'enseignement de René Basset, puis surtout celui d'André Basset que la racine va s'imposer comme notion centrale. Le mouvement est remarquablement illustré par le *Dictionnaire touareg-français* de Charles de Foucauld, qui avait une sérieuse formation d'arabisant ; cette œuvre monumentale est constituée au début du XX^e siècle et publiée en 1918/20 dans sa forme abrégée et en 1951-52 dans sa version intégrale. A partir de là, tous les travaux lexicographiques *académiques* seront organisés autour de la racine (Dallet, Delheure, Prasse, Taïfi, etc.). Progressivement, la théorie de la racine prendra forme et deviendra explicite, sous l'influence décisive de Marcel Cohen et des travaux du GLECS¹ auxquels participe activement André Basset, et de Jean Cantineau qui professait à l'Université d'Alger et dont la célèbre définition (1950) sera reprise par A. Basset (1952, p. 11) qui écrit :

¹ Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques, fondé en 1930 à Paris par Marcel Cohen.

« Un groupement exclusif de consonnes constitue le radical et, partant, l'armature sémantique. Ces consonnes sont généralement au nombre de trois, mais il peut y en avoir de une à quatre. »

Dans ce lent mouvement d'intégration de la racine en tant que notion pivot de la lexicologie-lexicographie berbère, l'impulsion vient du voisinage et de l'influence des Études arabes et sémitiques, influence qui devient de plus en plus marquée entre la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Mais à aucun moment, il n'y a de réflexion explicite et/ou de vérification méthodique de l'adéquation de cette notion et de ses limites éventuelles en berbère. Il s'agit bien d'une intégration par « capillarité ». C'est un constat très similaire que formule David Cohen (1993, p. 164) quand il écrit :

« La pratique qui s'est imposée dans les dictionnaires de berbère montre que la nature de la racine sémitique a été transférée, peut-être inconsidérément, à l'ensemble du chamito-sémitique et, par voire de conséquence, à tout le domaine lexical berbère »

Il faudra en fait attendre un article de 1974 de L. Galand pour voir apparaître une approche et une formulation plus nuancées, plus réellement synchroniques, de la réalité :

« Le berbère a limité partout, surtout dans les parlars du Nord, le pouvoir de motivation qui revient aux racines et aux schèmes. Tandis que les premières relient des "familles" souvent moins nombreuses, la valeur des seconds n'est plus toujours perceptible. Chaque mot tend à vivre sa vie propre [...]. En termes saussuriens, l'évolution fait du berbère une langue moins "grammaticale" et plus "lexicologique". » (p. 99)

Au-delà des thèses reçues et des traditions constituées, on propose ci-dessous, une vérification, en grandeur réelle, du champ d'application de la notion de racine, de mesurer sa validité synchronique au berbère, ses limites éventuelles, et de cerner les implications quant à la lexicographie berbère. Pour ce faire, on s'appuie :

– D'une part sur un corpus de 5 000 unités lexicales collectées dans les années 1920 à 1950 par Arsène Roux dans l'ensemble du Maroc central ; ces données, qui font partie du fonds berbère d'Aix-en-Provence, ont été mises en ordinateur et traitées dans le cadre d'un logiciel de base de données (Cf. Chaker 1989). On insistera sur le fait qu'il s'agit d'un corpus préexistant, collecté de manière aléatoire sur le long cours, et auquel on peut donc accorder une certaine représentativité lexicologique, que sa taille à elle seule, du reste, suffit à établir.

– D'autre part, nos travaux personnels sur la formation du lexique kabyle, notamment une thèse de Doctorat (1973) consacrée à la dérivation verbale dans ce dialecte et plusieurs études sur la dérivation et les formations expressives (Chaker 1981a et 1981b, 1984a).

Cela amène d'ailleurs à préciser que les conclusions auxquelles on aboutit ici n'ont sans doute de pleine validité que pour le berbère Nord (représenté par le kabyle et le tamazight du Maroc central) et ne sauraient être étendues sans vérification préalable au domaine touareg, dont on a quelques raisons de penser qu'il présente une situation légèrement différente du point de vue de la formation de son lexique.

Statut de la racine : réalité synchronique / réalité diachronique ? Un lexique très hétérogène

L'analyse du corpus de référence permet d'aboutir aux résultats statistiques suivants :

a) ± 35 % du lexique est motivé en synchronie, *i.e.* immédiatement analysable en terme de dérivation combinant « Racine + Schème (verbal/nominal) ». Par « immédiatement analysable », on entend que l'identification de la racine, aux plans formel et sémantique est transparente, y compris pour le « locuteur de base » du dialecte, et peut être faite spontanément sans aucune reconstruction ou hypothèse phonético-morphologique ou

sémantique. Cela signifie concrètement que *l'unité lexicale appartient à une famille de mot aisément identifiable en synchronie* à l'intérieur même du dialecte considéré.

Quelques exemples :

krəz "labourer", *takərza* (souvent *tayerza*) "labour", *amkraz* "laboureur", *askrəz*, "soc, charrue"... < Rac. KRZ

azən "envoyer", *izən*, "envoi", *amazon* "messenger"... < Rac. ZN

ag°əm "puiser", *anag°am*, "puiseur", *asag°m* "amphore"... < Rac. GM

rgl "obstruer", *asrgəl* "bouchon"... < Rac. RGL

Dans tous ces cas, la racine est bien une réalité synchronique, base consonantique et sémantique commune d'une série dérivationnelle. On peut cependant immédiatement noter que, au plan sémantique, le signifié des dérivés renvoie souvent à des référents variables selon les parlers ; en d'autres termes, le « signifié grammatical » ne permet pas de prédire la fonction dénotative du mot.

b) ± 15 % du lexique est analysable en terme de dérivation combinant « Racine + Schème (verbal/nominal) » dans le cadre de la comparaison inter-dialectale. C'est-à-dire qu'à l'intérieur du dialecte, l'unité lexicale se présente comme une forme isolée, et que l'identification positive (formelle et sémantique) de la racine nécessite le recours aux données d'autres dialectes, qui ont conservé des formes apparentées.

Les exemples croisés sont innombrables, dans tous les dialectes :

amnay (kab.) "cavalier" est opaque à l'intérieur du dialecte kabyle, mais devient transparent si l'on considère le verbe *ny* (touareg, Maroc central...), "monter à cheval, monter un animal" ; *amnay* est à l'évidence le nom d'agent régulier (schème *am-a-*) issu de ce verbe.

amsay (kab.) "acheteur", présente la même situation et ne se comprend qu'en prenant en compte *səy* (Maroc, mais aussi Bougie et Kabylie orientale), "acheter".

(t)issəgnit(t) (kab.), "aiguille" ne s'éclaire que par le verbe chleuh *gnu* "coudre"² dont il est le nom d'instrument à préfixe *s-*.

Dans ce type de configurations, la racine est donc une *réalité diachronique* puisque la forme lexicale est isolée dans le dialecte considéré et totalement opaque pour le locuteur ; mais la racine et la formation en restent aisément identifiables (= étymologie immédiate), par simple comparaison avec un ou plusieurs autres dialectes.

c) ± 20 % du lexique est analysable en terme de dérivation ancienne combinant « Racine + Schème (verbal/nominal) » dans le cadre de reconstructions historiques, souvent complexes, qui mobilisent à la fois les données d'autres dialectes et des hypothèses reconstructives sophistiquées (voire hasardeuses), tant au plan sémantique qu'au plan formel.

Quelques exemples :

argaz "homme" (berbère Nord) : ce lexème commun à tout le berbère Nord, où il est une forme quasiment isolée³, est inconnu en touareg ; on peut bien sur poser fictivement une racine *RGZ* "homme", mais cela n'a guère de consistance du point de vue de la réalité synchronique et cela serait totalement erronée du point de vue diachronique. C'est en effet le

² En réalité, le verbe *gnu* est attesté en kabyle, mais il s'agit d'un archaïsme rare, qui a pris un sens technique très précis : « enfiler, coudre à gros points » (matelas, tapis ou autre objet épais) ; notation personnelle et Dallet 1982, p. 263.

³ On n'y rencontre en fait que le dénominateur *tirrugza*, "virilité, honneur viril".

touareg qui donne la clé de la formation de ce lexème car ce dialecte a conservé un verbe *rəgəz*, "marcher"; *argaz* est donc un nominal dérivé (sur le schème d'adjectif (a)--a-) du verbe "marcher" : l'homme est "celui qui marche, le bipède, le fantassin"...

taməttut "femme" (pan-berbère) ; cas qui a souvent intrigué les berbérissants et fait couler beaucoup d'encre ! Des hypothèses diverses ont été avancées et défendues avec conviction (É. Destaing, A. Basset, L. Galand, P. Galand-Pernet, M. Taïfi, K. Naït-Zerrad...). La présence du /m/ à l'initiale du thème nominal, *m-* qui peut être un élément dérivationnel, rend le cas particulièrement problématique : les auteurs hésitent en conséquence entre une racine MD/T – qui pourrait avoir un lien avec *imid/timiṭ* ("nombriil" > ventre...) –, ou une racine D/T, qui pourrait être relié à *təḍ*, "têter" (*taməttut* = "celle qui est tétée"), hypothèse d'autant plus tentante que dans les parlers non spirants, le /t/ final est souvent pharyngalisé (*taməttut*, *tanṭoṭ*)... En fait une seule analyse, esquissée par Bensedira dès 1887 et explicitée par W. Vicychl (1990), paraît recevable : il s'agit du participe passif sur le schème *cCuc* d'un verbe *mḍy* "arriver à maturité", "être consommée/consommable" > "consommer sexuellement", "faire l'amour", sens attesté aussi bien en Kabylie (orientale) qu'en touareg (avec des avatars phonétiques complexes, sous la forme *ənḥy*). *Taməttut*, qui désigne précisément "la femme mariée, en âge de procréation", est donc "celle qui est consommée".

inigi ou *anagi* "témoin"; ce cas, comme *taməttut* et bien d'autres, est même assez amusant puisque les auteurs de dictionnaires par racines (même les plus sérieux : Dallet, Taïfi...) ne le classent pas de la même façon : l'un y verra une racine *NG* – parfaitement artificielle –, l'autre une racine *G*... Ce qui signifie simplement qu'en synchronie, le terme est inanalysable et qu'il n'est pas fondé sur une racine vivante. Là encore, la lumière vient du touareg *igah*, "témoigner" et l'on doit postuler que le /h/ actuel du touareg provient d'une ancienne labiale (*w/), qui explique le préfixe *n-*, issu de la dissimilation classique *m-* > *n-* devant radical comportant le trait de labialité ; *inigi* est donc un ancien nom d'agent à préfixe *m-* > *n-* sur une racine **GH/W* ; par ailleurs, la vocalisation thématique en /i/ suppose la présence ancienne d'une semi-consonne palatale et donc une racine *(*Y*)*G(W)* ou, sur un modèle non séquentiel plus formel : **G* + labialité + palatalité.

ass/ussan "jour(s)", attesté dans tout le berbère Nord. Les dictionnaires par racines seront automatiquement amenés à poser une racine *S(S)*, "jour", qui naturellement n'existe pas et n'a jamais existé ! Les données de la dialectologie berbère permettent d'établir qu'il s'agit en réalité d'un nominal dérivé, un nom d'instrument à préfixe *s-*, issu de la racine pan-berbère *F(W)*, "lumière/faire jour" ; c'est ce que montrent les variantes chleuh et Ghadames *asf/usf* (au lieu de *ass*), qui conduisent à postuler une chaîne d'évolution : *ass* < *asf* < *asf(w)* < *a-S-F(W)*.

Dans tous ces cas, la racine est donc clairement une *réalité diachronique reconstruite* (= étymologie lointaine), un étymon probable ou incertain selon les cas.

d) ± 30 % du lexique est non-motivé, *i.e.* totalement inanalysable en terme de dérivation combinant « Racine + Schème (verbal/nominal) » ; on a affaire à des formes lexicales primaires, pour lesquels on peut toujours postuler une « racine », mais que rien, à l'intérieur du berbère, ne permet de fonder. Les exemples sont innombrables dans le lexique fondamental :

<i>imi</i>	<i>iṣf</i>	<i>afus</i>	<i>afud</i>	<i>aḍar</i>
"bouche"	"tête"	"main"	"genou"	"pied"
<i>azal</i>	<i>iḍ</i>	<i>aman</i>	<i>tafukt</i>	<i>akal</i>
"jour"	"nuit"	"eaux"	"soleil"	"terre"
<i>ayyis</i>	<i>azgər</i>	<i>akrar</i>	<i>tayaṭ / ayaḍ</i>	<i>ayyur</i>

"cheval"	"bœuf"	"mouton"	"chèvre/caprin"	"lune"
<i>ayaziḍ</i>	<i>aydi</i>	<i>adrar</i>	<i>tiṭ</i> ,	
"coq"	"chien"	"montagne"	"œil" ...	

Pour cette dernière catégorie, la racine est donc au plan synchronique quasiment une fiction et n'a aucune consistance fonctionnelle dans la langue.

De l'ensemble de ces données quantitatives, on peut tirer les conclusions suivantes :
La racine est :

– une réalité synchronique fonctionnelle pour une part minoritaire du lexique (environ 1/3),

– une réalité diachronique (étymologie immédiate ou lointaine) ou une donnée postulée sans existence concrète dans le reste du lexique (= 2/3).

Structure de la Racine

Qu'en est-il du caractère « consonantique » et majoritairement « trilitère » de la racine en berbère ? De l'étude du corpus de référence, il ressort que :

a) ± 40% des racines sont tri-consonantiques : C¹C²C³

A ce point de vue, on prendra garde aux nombreux cas de vocalisation des semi-consonnes (/y/ et /w/) qui, en berbère, ont clairement statut phonologique de consonnes (cf. notice P33 « Phonologie ») :

<i>krəz</i> , "labourer"	<i>fsy</i> , "fondre"	<i>gmər</i> , "chasser/cueillir"
<i>bzəg</i> , "mouiller"	<i>kməs</i> , "envelopper, empaqueter"...	

b) Les quadri-consonnes relèvent toujours d'une formation secondaire, dérivées ou expressives ; il faut notamment tenir compte des innombrables possibilités d'étoffement expressif, par affixation ou reduplication (Cf. Chaker 1981/a) :

kmuməs "être entortillé, froissé" < *kms* "enserrer, envelopper"
šəmləl "ê. gris-blanc, blanchâtre" < *mll* "ê. blanc"
bərwy "ê. sens dessus dessous" < *rwy* "mélanger/remuer"

c) **Mais**, un certain nombre de racines tri-consonantiques peuvent être analysées comme un développement de bases bi-consonantiques (/fr-, fs-, km-, kr-, gd-/gz-, rk-, sl-, rw-/...). On retrouve en berbère des données assez similaires à celles du sémitique⁴, souvent pour les mêmes zones sémantiques, mais avec des matériaux phonologiques spécifiques, ce qui oriente plutôt vers l'hypothèse d'un héritage parallèle de bases bilitères, avec retraitements et élargissements propres à chaque branche de la famille linguistique.

Quelques exemples :

- "couper", "trancher" = palato-vélaire + dentale (occlusive/constrictive) + 3^e consonne :
ytəs "couper" ; *gdəm/gzm* "couper" ; *gdəz* "converger, rencontrer" ; *gzy* "entailler, scarifier" ;
gzər "être en hostilité"...

- "séparer", "enclore", "trier", "nettoyer" = labiale (/f/) + liquide + 3^e consonne :
frəg "enclore" ; *fry/frw* "séparer, couper" → *tafruyt* "poignard" ; *frək* "séparer, apaiser, sauver" ; *frəd* "nettoyer" ; *frəs* "émonder, nettoyer" ; *frən* "trier, choisir" ; *ifrir* "surnager, apparaître"...

⁴Cf. Chaker 1981/a et 1995, chap. 16 ; en sémitique, on en trouvera des exemples abondants dans le *Dictionnaire des racines* de D. Cohen.

- "s'épanouir", "s'ouvrir", "ouvrir", "étaler", "défaire" = labiale (/f/) + dentale (occlusive/constrictive) + 3^e consonne :

fsy "défaire" ; *fsw* "s'épanouir" ; *fsər* "étendre" ; *ftək* "percer" ; *ftəy* "étendre" ; *ftəs* "émietter" ; *fty* "multiplier"...

- "marcher, piétiner, fouler" = /r/ + palato-vélaire + 3^e consonne :

rgz "marcher" ; *rky*, "piétiner, fouler" ; *rkəḍ* "piétiner, danser" ; *rkəs* "danser" ; *rkəš* "écraser" ; *rkəm* "piétiner, fouler"...

- "couler", "filer", "serpenter" = sifflante + liquide (/r, l/) + 3^e consonne :

azrəm "serpent, ver" ; *azrəm* "intestin, boyau" ; *srəm* "avoir la diarrhée" ; *zry* "passer" ; *zrəg* (et formes secondaires : *izirəg*, *zrurəg*...) "filer, tracer un trait" ; *sry* "étirer, peigner" ; *sru* "filer" ; *asləm* "poisson" ; touareg : *əsər* "défaire" ; *asīra* "bande étroite" ; ...

d) ± 60 % des racines sont bi-consonantiques : C¹C², ou mono-consonantiques : C¹ en particulier dans le lexique de base ; c'est d'ailleurs l'un des aspects les plus marquants et les plus spécifiques du lexique berbère.

<i>ddu</i>	<i>af</i>	<i>as</i>	<i>awy</i>	<i>aly</i>	<i>if</i>
"aller"	"trouver"	"arriver"	"emmener"	"monter"	"surpasser"
<i>ini</i>	<i>əny</i>	<i>wət</i>	<i>zər</i>	<i>fk</i>	
"dire"	"tuer"	"frapper"	"voir"	"donner"	
<i>ili</i>	<i>all</i>	<i>čč</i>	<i>səw</i>	<i>rnu</i>	
"posséder"	"aider"	"manger"	"boire"	"vaincre" ...	

Une proportion significative de ces radicaux courts provient de la perte d'une ou deux anciennes consonnes faibles (notamment en position initiale et/ou finale) : /b, f, m, n, w, y, h/, selon des processus assez transparents, repérés depuis longtemps (cf. les travaux de Beguinot, et surtout Prasse et Kossmann) :

- Disparition pan-berbère de radicales /w/ ou /y/, représentant elles mêmes souvent d'anciennes consonnes postérieures ou labiales chamito-sémitiques ; ainsi en est-il des bilitères à première radicale tendue dans lesquels la tension initiale est la rémanence d'un ancien /w/ radical initial, comme l'attestent tous les dérivés verbaux et nominaux apparentés, à vocalisme initial /u/ constant, voire à /w/ radical conservé :

ttər → *tuttra*, *sutər* < *WTR, "demander, mendier" ;
qqən → *tuqqna/uyun*, *asɣwən/tawəyni* < *WYN, "attacher" ;
ffəy → *tuffya*, *ufuy*, *ssufəy* < *WFY, "sortir" ;
qqəd *tuqqda/tawəqda* < *WQD, "passer au feu"

- Disparition dialectale (berbère Nord) de radicales /w/ (ou /h/ ?), /y/ :

ay "prendre" < *awəy* < WY ; *annay/ny* "voir" < *HNY/WNY ; *ks* "paître" < KSW ; *tasa/awsa* "foie/entrailles" < *(W)S(W) ; *tala/tahala* "fontaine/source" < *HL(W).

- Vocalisation régionale de radicales /w/ et /y/ traitées en /u/ et /i/ stables ou instables :

ttu "oublier" (berb. nord) < *itaw-ttəw* (touareg) ; *tti* < *tty* "retourner, renverser"
 kabyle : *ndu* (*nda*) "baratter" < *ndw* (touareg, Maroc)
ddu "aller (avec)" < *ddw* < *(W)D(W) : Cf. touareg : *idaw-ddəw* "aller en compagnie" et Maroc : *tawada* "marche, fait d'aller"
amənzū "précoce", d'un radical *nzi* < *nzy* "être au matin, être le premier" (touareg, kabyle et autres).

- Chute dialectale de radicales labiales ou nasales :

kabyle, Maroc central... : *kkər*, "se lever" < *nkər* (touareg, Maroc)
 touareg, chleuh, kabyle : *kf/fk* "donner" > Maroc central, Mzab, Ouargla : *aš* "donner"
 (*aš* < *ak(k)* < *kf/fk*). A noter que la forme intermédiaire *ak(k)* est attestée, y compris dans les
 parlars ayant *fk/kf*, comme radical du thème d'aoriste intensif : kabyle : *ttakk*, chleuh : *akka*,
 touareg : *hakk* (< **WKF/WFK*).

– Assimilations et fusions dialectales de consonnes consécutives de localisation voisine :
 md > nd > dd : *mdy* > *ndy* > *addy* (> *ady*) "tendre un piège"
 ld > ll : *ldy* > *lly* "tirer, ouvrir"
 sk > šš : *iskər* > *iššər* "ongle" ; *iskəw* > *iššəw* "corne" ; *uškay* > *uššay* "lévrier"...
 tk/dk > čč > šš : *dkr* > *tkr* > *ššar* > *ašar* "remplir" et, très probablement : **tkš* > *kš*
 (touareg) > čč (kabyle) > šš (chleuh) "manger" (la dentale initiale étant confirmée par la forme
 pan-berbère de l'intensif : *tatt/tətt*, que l'on peut supposer issu d'un **tatkš*).

Même pour les monoconsonantiques les plus stables à travers l'ensemble berbère, il est
 parfois possible de montrer qu'ils proviennent d'anciens trilitères :

ili/əl "posséder" (pan-berbère), mais kabyle : *ayla* "propriété, bien" et touareg (et
 kabyle) : *tilawin* "possessions, biens > femmes" autorisent à poser un radical primitif : **YLW*
 "posséder".

iri/r "aimer/vouloir" (pan-berbère), mais touareg méridional (local) : *ərḥ*
 "aimer/vouloir", Ghad. *əbər* et chleuh : *tayri* "amour", *amarg* "nostalgie, poésie" permettent
 de poser une racine **WRY* ou **YRW*.

ini "dire" (pan-berbère), mais le prétérit *nini/na* (pan-berbère) et l'aoriste intensif
 touareg *ganna* sont la trace de deux autres consonnes radicales (< **YNW/WNY* ?).

iḍ "nuit" (berbère Nord), mais *iβəḍ* Ghadames et *éhəḍ* touareg indiquent l'existence
 d'une ancienne radicale initiale. La forme particulière (-*an*) du suffixe de pluriel (*iḍ/aḍan*,
uḍan) est, elle aussi, l'indice de l'existence ancienne d'une autre radicale, qui a laissé sa trace
 dans le timbre de la voyelle /a/ (< /w/, /h/ ?). D'où : *iḍ* < **YWD* ou **YḌW*.

Mais une proportion importante de ces bi-ou mono-consonantiques ne peut être
 reconstruite et étoffée à l'intérieur du berbère ; cela est nettement confirmé par l'existence de
 mono- et bi-consonnes anciens, appartenant au "berbère commun", pour lesquels on dispose
 même parfois d'attestations libyques (donc vieilles de 2000 ans !) : *if*, "surpasser", *rnu*,
 "vaincre", *agər*, "dépasser, être plus grand"...

e) De nombreux thèmes lexicaux mono- ou bi-consonantiques comportent une voyelle
 stable :

<i>ul</i> , "cœur"	<i>iff</i> , "sein"	<i>aḍar</i> , "pied"
<i>tiṭ</i> "œil"	<i>aman</i> , "eaux"	<i>asyar</i> , "bois"
<i>akal</i> , "terre"	<i>anzad</i> , "cheveu/crin"	<i>ayyur</i> , "lune"...

Ce qui amène à poser la question de l'existence de voyelles radicales, en tout cas de
 thèmes lexicaux à voyelle stable, idée d'ailleurs déjà bien présente chez André Basset (1952),
 et ouvre aussi la voie à l'hypothèse, également mentionnée par A. Basset, d'une *tendance* à
 l'équilibre phonologique (phono-syllabique) des formes lexicales simples autour d'un modèle
 bi-syllabique associant voyelle et consonnes (c/cc, v/cc, c/cv, v/cv, Cv, vC ; C majuscule
 représentant un consonne tendue).

David Cohen (1993) reprend et illustre d'ailleurs largement cette idée en proposant de
 s'inspirer pour le berbère, et certainement d'autres langues chamito-sémitiques, de la
 définition plus large de la racine proposée par Antoine Meillet (1964, p. 149, cité par

D. Cohen) : « un groupe [stable] de **phonèmes** auquel est associé un certain sens général » (et non un groupe de consonnes).

Quelques éléments de conclusion

Au terme de cet examen, on peut conclure que le statut et la forme de la racine sont ambigus et hétérogènes en berbère :

– Pour une part minoritaire (un tiers), c'est une réalité synchronique, base signifiante et signifiée de formation de familles de mots (*i.e.* des champs dérivationnels), répondant bien à la définition « chamito-sémitisante » de la racine ;

– Pour une part très majoritaire (deux tiers), c'est nettement une réalité diachronique, un *étymon* qui mobilise nécessairement, soit le passage par un/d'autres dialectes berbères que celui où l'unité est attestée, soit une démarche de reconstruction formelle et sémantique plus ou moins complexe ; ou même une pure fiction sans base concrète dans la langue actuelle.

Enfin, en synchronie, la forme de la racine n'est pas moins hétérogène et diversifiée, dans sa longueur (de 1 à 4 consonnes), comme dans sa composition, avec de nombreux cas de voyelles thématiques stables, donc de voyelles radicales.

On est loin du modèle classique sémitique qui pose les notions de racine et de dérivation comme pivots de la formation synchronique du lexique (cf. par exemple la formulation de David Cohen dans sa synthèse de 1968). En fait, on est plutôt dans une situation hybride, où la racine répond beaucoup plus à la définition *diachronique* des indo-européanistes, mais avec des restes significatifs du statut « chamito-sémitique ». Ce qui signifie que, pour l'essentiel, le dictionnaire par racines en berbère est *un dictionnaire étymologique*, qui ne se dit pas comme tel, et qui ne se donne pas les moyens d'une réelle approche diachronique approfondie. D'où, comme le souligne bien D. Cohen (1993), dans les meilleurs dictionnaires berbères disponibles, la multiplication de racines homonymes, les approximations dans les regroupements de mots, les confusions de racines homonymes et les divergences dans l'identification et le classement des racines. Ce qui rend l'utilisation des outils lexicographiques berbères assez fastidieuse et aléatoire, notamment pour les « racines » courtes, mono- ou bi-consonantiques.

En conséquence, si l'on vise à l'élaboration d'outils lexicographiques fonctionnels, il est impératif de distinguer entre :

– « Racine¹ », *i.e.* segment synchronique invariant attestée dans un mot isolé ou une famille de mots, pouvant mobiliser consonnes **et** voyelles : *a-kal* "terre", *a-dar* "pied", *if* "surpasser", *ta-fuk-t* "soleil", *krz* "labourer"... ;

– « Racine² » (ou *étymon*), *i.e.* base de formation historique d'un mot, identifiée par reconstruction diachronique : *a-rgaz* "homme", Rac¹ = RGZ "homme", Rac² = RGZ "marcher" ; *ta-fuk-t* "soleil", Rac¹ = FUK "soleil", Rac² = FK/FW "lumière/feu/chaleur" ; *abəbul* "couscous grossier (de son...)", Rac¹ = BLBL, Rac² = BL "gros/arrondi" ...

Hétérogénéité qui exigera sans doute à l'avenir une approche lexicographique plus diversifiée et plus sophistiquée que celle qui s'est imposée au XX^e siècle dans la berbérologie académique par « voisinage sémitisant », si l'on veut que les dictionnaires puissent être utilisés correctement et facilement par les différents types de publics. Un bon dictionnaire berbère ne peut obéir à un principe d'organisation unique appliqué mécaniquement : le classement par racines devra nécessairement distinguer entre *racines synchroniques fonctionnelles* et *racines diachroniques* reconstruites, et intégrer des entrées alphabétiques (avec renvois éventuels à la racine) pour les lexèmes issus de ces dernières ; le classement

purement alphabétique, si l'on opte pour cette solution, doit être complété par des index des racines ou un système de renvois permettant de manifester des liens dérivationnels encore bien présents.

Cette analyse critique est menée à partir de la notion de « racine », mais des conclusions tout à fait parallèles pourraient être tirées en partant de la notion de « schème » qui lui est associée : dans la grande majorité des unités lexicales, surtout nominales, la valeur des schèmes s'est complètement obscurcie (cf. Galand 1974, citation *supra*) et ne peut être révélée que par une analyse étymologique et comparative interne (berbère) ou externe (chamito-sémitique) souvent complexe, qui ressortit de la diachronie⁵.

En définitive, cet examen du statut et de la forme de la racine en berbère dessine une situation composite, qui est en réalité sans doute celle de la plupart des langues, apparentées ou non : l'idée d'un lexique qui obéirait à un principe de formation unique et homogène, ou même simplement prédominant, est à l'évidence une illusion « formaliste » en contradiction radicale avec la nature éminemment sociale et historique – donc aléatoire – de la langue. L'emprunt, les évolutions internes inhérentes, formelles et sémantiques, tendent inéluctablement à remettre en cause les régularités et les liens au sein des familles de mots. Même pour le sémitique, on n'est pas loin de penser qu'il y a eu en réalité transfert artificiel et indu d'une *procédure d'analyse* (la décomposition en « racine+schème »), menée par le grammairien ou le linguiste, à un modèle de *fonctionnement*. Tout au plus peut-on parler en la matière de tendance, éventuellement forte, propre à une langue ou à une famille de langues.

Sur le plan typologique, le berbère, pour ce qui est de son lexique, ressemble en définitive beaucoup plus à des langues comme l'anglais ou le français, où l'essentiel des lexèmes sont des unités isolées, même s'il existe des secteurs non négligeables du lexique qui peuvent obéir à des régularités dérivationnelles.

Quant à la racine, sans être totalement enterrée, elle tend en berbère à être reléguée dans la diachronie.

BIBLIOGRAPHIE

- BASSET A., 1952 (1969) – *La langue berbère*, Londres.
- BEGUINOT F., 1924 – « Sul trattamento delle consonanti B, V, F in berbero », *Rivista dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, 33.
- BOHAS G., 1997 – *Matrices, étymons, racines, éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris/Louvain, Peeters.
- BOUNFOUR A., CHAKER S., LANFRY J., 1995 – « Dictionnaires berbères », *Encyclopédie berbère*, XV, Aix-en-Provence, EDISUD, p. 2303-2310.
- CANTINEAU J., 1950 – « Racines et schèmes », *Mélanges William Marçais*, Paris, A. Maisonneuve.
- CHAKER S., 1973 – *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)*, Paris, EPHE, Université René Descartes (thèse pour le doctorat de 3^e cycle), 2 vol.
- CHAKER S., 1981a – « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS*, XVII, 1972-1973 [1981], p. 81-96.
- CHAKER S., 1981b – « Les racines berbères trilitères à 3^e radicale alternante », *GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-1979.
- CHAKER S., 1983 – *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.
- GLECS*, XXIV-XXVIII/1, 1979-1984 [1984], p. 91-132.

⁵ Ainsi, les remarquables reconstructions morphologiques de Karl Prasse (notamment 1974) relèvent clairement de la reconstruction diachronique et non d'un modèle de fonctionnement synchronique.

- CHAKER S., 1984a – « Synthématique berbère : composition et dérivation en kabyle », *GLECS*, XXIV-XXVIII/1, 1979-1984 [1984], p. 91-132.
- CHAKER (Salem), 1984b – *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, Cnrs.
- CHAKER S., 1989 – « Lexicographie et comparaison : le dictionnaire informatisé de la langue berbère », *Journée d'études de linguistique berbère* [11 mars 1989, Sorbonne], Paris, Publications Langues'O, p. 39-48.
- CHAKER S., 1995 – *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Peeters.
- CHAKER S., 2003 – « Autour de la racine en berbère : statut et forme », *Folia Orientalia* (Cracovie), 39, p. 83-93.
- CID KAOUÏ, 1894 – *Dictionnaire Français-Tamâhaq* (langue des Touareg), Alger, A. Jourdan, XVI p. + 904 p.
- COHEN D., 1968 – « Les langues chamito-sémitiques », *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard ("La Pléiade").
- COHEN D., 1970 – *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, La Haye, Mouton.
- COHEN D., 1972 – « Problèmes de linguistique chamito-sémitique », *Revue des Etudes Islamiques*, XL/1.
- COHEN D., 1993 – « Racines », *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand...* (J. Drouin & A. Roth, eds.), Paris, Geuthner (*GLECS*, suppl. 15), p. 61-175
- DALLET J., 1982 – *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, SELAF, Paris.
- DIAKONOFF I. M., 1988 – *Afrasian languages*, (Réédition révisée) -, Moscou, Nauka.
- GALAND L., 1974 – « Signe arbitraire et signe motivé en berbère », *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, La Haye/Paris, Mouton.
- GALAND L., 1984 – « Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs », *Current progress in Afro-Asiatic Linguistics (Third International Hamito-Semitic Congress)*.
- GALAND L., 1988 – « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne*, 3^e partie : *Les langues chamito-sémitiques*, Paris, CNRS.
- GALAND L., 2002 – *Etudes de linguistique berbère*, Paris/Louvain, Peeters (Publications de la Société de Linguistique de Paris).
- GALAND L., 2010 – *Regards sur le berbère*, Milan, Centro Studi Camito-semitici, 383 p.
- GALAND-PERNET P., 1983 – « A propos des noms berbères en *us-/uš* », *GLECS*, 18-23, p. 643-659.
- GALAND-PERNET P., 1987 – « *š* en berbère, phonème, morphème », *Proceedings of the 4th International Hamito-Semitic Congress (Hamburg, 1983)*, La Haye, John Benjamin's, p. 381-394.
- KOSSMANN M., 1999 – *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- MEILLET A., 1964 (1937) – *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Alabama University Press (reproduction de la 8^e édit. 1937 ; 1^{ère} éd. :1903).
- NAÏT-ZERRAD K., 1998/2002 – *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, I, II, III, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- PRASSE K.-G., 1957 – « Le problème berbère des radicales faibles », *Mémorial André Basset*, Paris, A. Maisonneuve.
- PRASSE K.-G.), 1969 – *A propos de l'origine de h touareg (tahaggart)*, Copenhague, Munksgaard.
- PRASSE K.-G.), 1972-74 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom* ; 1974 : IV-V, *Nom* ; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- TAÏFI M., 1988 – Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight, *Awal*, 4.
- TAÏFI M., 1990 – « Pour une théorie des schèmes en berbère », *Etudes et documents berbères*, 7, 1990.
- TAÏFI M., 1991 – *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan/Awal.
- ZABORSKI A., 1988 – « Zum hamitosemitischen Charakter des Berberischen », *Progressive traditions in african and oriental studies*, Berlin, Akademie Verlag.

Salem CHAKER